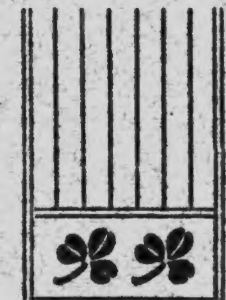


DISCOURS

de

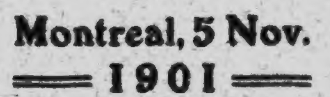
M. P. W. Ellis



PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS



CONVENTION ANNUELLE



Montreal, 5 Nov. 1901







DISCOURS

DE

M. P. W. Ellis

Président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, à la Convention Annuelle, tenue à Montréal, mardi et mercredi, 5-6 novembre

1 9 0 1



La CIE d'IMPRIMERIE MODERNE
No 20 Rue Saint-Vincent
MONTREAL



DISCOURS

PRONONCÉ PAR MONS. P. W. ELLIS, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS, A LA CONVENTION ANNUELLE TENUE A MONTRÉAL LES 5 ET 6 NOVEMBRE 1901

Au Comité Exécutif et
Aux Membres de l'Association
des Manufacturiers Canadiens.

Répondant à la bienveillante invitation de nos membres de Montréal, nous sommes réunis ici pour faire rapport sur l'ouvrage de l'année écoulée et pour formuler une ligne de conduite pour l'année que nous commençons.

Les assemblées annuelles de l'Association étaient tenues précédemment à Toronto, lieu de résidence de ses officiers ; cependant, on a cru qu'il était désirable que ces conférences importantes fussent tenues dans différents centres industriels, et l'occasion est des plus appropriées que nous inaugurions ce changement par Montréal, car non seulement Montréal est la ville la plus populeuse du Canada, mais elle est aussi le centre financier le plus important et celui des industries les plus considérables. C'est à Montréal que sont plusieurs de nos plus grandes manu-

factures et celles qui sont les plus représentatives, c'est la tête de la navigation océanique dans l'Est. Tous les Canadiens sont orgueilleux de cette ville, autour de laquelle se groupent tant d'évènements importants du commencement de l'histoire du Canada.

PERIODE HISTORIQUE

Depuis que nous avons eu le plaisir de nous rencontrer lors de notre dernière assemblée annuelle à Toronto, des évènements remarquables se sont produits. Les derniers quinze mois ont été particulièrement notables dans l'histoire du monde et de l'Empire Britannique, notamment ; passer dans le vingtième siècle ; la mort de notre bien aimée Reine mère, qui a resserré tout l'Empire dans les liens d'une sympathie commune ; l'accession du roi au trône de l'Empire Britannique, un roi dont nous sommes orgueilleux, car Edouard VII est déclaré à juste titre l'homme du jour le plus populaire dans la Grande-Bretagne ; la guerre Boer, une bataille pour la liberté britannique au cours de laquelle les fils du Canada et d'autres parties de l'Empire ont fait preuve remarquable de leur loyauté au trône de la Grande-Bretagne ; la fédération des colonies australiennes modelée sur celle du Canada ; l'occupation de la Chine par les troupes alliées représentant sept nations ; la première fois que les États-Unis ont été représentés avec les troupes européennes dans le règlement des affaires de l'Est ; l'évènement le plus important dans le monde industriel et financier, à savoir, la formation de la combinaison géante de l'acier aux Etats-Unis, laquelle, dans son envergure et son vaste capi-

tal, a été justement caractérisée comme un défi au monde entier ; la mort tragique et déplorable d'un des plus grands présidents des États-Unis, Président McKinley ; la visite mémorable au Canada de l'héritier du trône et sa compagne, Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de Cornuailles et d'York.

LE PROGRES INDUSTRIEL

Je ne dois pas continuer à discuter ces points qui ont marqué le progrès politique, social et commercial de l'an passé, mais je dois me dévouer à ces questions sur lesquelles, comme président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, j'ai eu une occasion exceptionnelle d'obtenir la primeur des informations, et maintenant je vous dirai quelques mots sur le progrès industriel et manufacturier de notre Dominion.

En faisant cela, je ressens qu'il y a une doctrine sur laquelle nous devrions appuyer avec emphase à l'occasion de nos assemblées annuelles, c'est celle de l'unification des intérêts de toutes les classes productives du pays.

Nous connaissons les maux qui résultent de susciter les divisions de provinces, de races et autres divisions, mais cela n'est-il pas aussi désastreux que de susciter la division sur des lignes industrielles ? Le fermier canadien peut-il être prospère lorsque les mines sont fermées, lorsque la pêche est petite, ou lorsque les manufactures sont fermées, ou, aussi, qui se ressent le plus tôt de la perte d'une récolte au Manitoba, et ce le plus durement, si ce n'est le fabricant qui a fait sa marchandise pour ce mar-

ché dont il ne peut disposer que d'une moitié et qui, sur l'autre, ne peut réaliser d'une manière satisfaisante et se faire payer? Ainsi, quoique il peut y avoir eu certaines personnes qui ont essayé à créer la zizanie entre les différentes classes productives du Canada, qu'il me soit permis d'espérer qu'en vue de l'expérience passée et future, cette ligne de conduite est enterrée à tout jamais, et c'est le devoir de cette Association, comme partie intégrale de la grande armée productive du Canada, d'aider l'éducation du peuple canadien et lui faire connaître les relations intimes et de bien-être qui doivent exister entre ceux qui s'adonnent à l'agriculture, la pêche et la manufacture.

Nous devons employer tous les moyens possibles pour obtenir du peuple canadien, sur lequel nous dépendons pour le support de nos industries, un intérêt intelligent dans nos grandes manufactures qui emploient nos ouvriers et qui peuplent nos hameaux et nos villes.

NOS MANUFACTURES

Combien de fois entendons-nous dire que nos manufactures ont de l'importance en comparaison avec les grandes industries de ce pays? Combien de fois entendons-nous dire que nos exportations de produits manufacturés se montent seulement qu'à $16,000,000, un pauvre 10% des exportations du pays? Combien de fois entendons-nous dire que nos exportations ont besoin d'aide plus que toute autre classe et cependant qu'elles sont les plus petites? Ce soir je vous présente cette question sous un nouvel aspect, lorsque je vous déclare avec emphase le fait

que nos exportations d'articles manufacturés dans le pays ne sont pas seulement 10% de l'exportation, mais approchent 40% de toute l'exportation de notre pays.

Nous avons ici une Association, formée de maisons que nous avons tout lieu de croire être composées d'établissements manufacturiers canadiens, *bona fide*, et je prends les exportations des articles fabriqués par les membres de cette Association. Ainsi, l'amiante, le mica et le sel, ne sont-ils pas des articles manufacturés ? Notre poisson mis en conserve n'est-il pas un article manufacturé ? Nos bois convertis en madriers, en lattes, en planches, en colombages, en boîtes, en douves, etc., ne sont-ils pas des articles manufacturés ? du moins, leur fabrication emploie de grandes manufactures, un nombre considérable d'ouvriers, des millions de dollars d'outillage et paie de vastes sommes pour l'assurance. Nos viandes en conserve, notre bacon, nos jambons, etc., ne sont-ils pas des articles manufacturés ? Si ce n'est pas une manufacture, comment appellerez-vous des établissements comme ceux de la Laing Packing and Provision Company, de cette ville ? La farine de blé et d'avoine n'est-elle pas un produit manufacturé ? Sinon, comment classifier un établissement comme La Compagnie Meunière Ogilvie, aussi de cette ville ? Donc je passe la liste des exportations, en prenant la précaution de tirer une ligne de démarcation stricte entre le produit manufacturé et la matière première. Je n'ai pas inclus la production des mines, lorsque celle-ci est expédiée à l'état brut, ni celle des forêts, lorsque celle-ci est expédiée en plançons et poteaux, etc., ni celle de nos pêcheries,

lorsque celle-ci est exportée sans autre labeur que celui de la pêche seule, pas même des produits comme ceux de la ferme, le beurre et le fromage, que l'on peut à juste titre classer comme des produits manufacturés parce qu'ils sont souvent faits dans des grandes manufactures. Enfin, j'inclus seulement les articles qui sont fabriqués dans ce qu'on appelle généralement des manufactures, se servant de machines et de pouvoir moteur.

Il n'est pas nécessaire de tirer le mot "manufacture" par les cheveux, et cependant j'y trouve que d'un total d'exportation de $177,241,115, celle d'articles manufacturés se monte à $67,894,928 ou un total de 38.3% du total. N'est-ce pas significatif? Je vais maintenant m'efforcer de vous démontrer ce que cela signifie.

VALEUR DES MANUFACTURES

Par le recensement de 1891, il a été démontré que 370,256 personnes étaient employées pour produire $476,258,886 de marchandises manufacturées, soit une personne pour chaque $1,286 de marchandises produites. Si cette même proportion existe encore aujourd'hui, nous avons 52,874 personnes dans nos manufactures canadiennes produisant de la marchandise manufacturée pour les pays étrangers. Si, alors, comme il est généralement supposé, une personne employée en supporte quatre autres, nous avons 211,496 personnes qui sont supportées par la fabrication d'exportation seulement. Mais nous reconnaissons toujours que nos manufactures d'exportation ne produisent qu'une petite proportion

de la production totale. Ce que c'est, sera démontré par le recensement dont on est à préparer les rapports. Aujourd'hui je ne ferai qu'un calcul approximatif.

Le chiffre d'exportation de nos produits manufacturés a augmenté depuis 1891 par 106%. Si notre production eût seulement augmenté de la moitié de ce chiffre, notre production totale serait maintenant de $730,000,000. Cet exemple démontre jusqu'à quel point les manufacturiers canadiens se sont emparés du marché du Canada. Nous pouvions améliorer cette condition davantage si nous eussions connu les importations dans l'Afrique-Sud avant la déclaration de la guerre actuelle. Les importations de l'Afrique-Sud pour suffire à 800,000 blancs et à 3,000-000 de Kaffirs étaient aussi considérables que celles du Canada pour suffire aux besoins nombreux de 5,000,000 d'habitants hautement civilisés et prospères. Alors, qu'est-ce que cela représente si notre production d'articles manufacturés atteint le chiffre, pour l'année dernière, de $730,000,000. Cela signifie de l'ouvrage pour environ 575,000 et du pain pour 2,300,000 personnes.

Messieurs, ces chiffres nous surprennent, et nous n'attendons que les chiffres du recensement pour vérifier leur exactitude. Il découle de ceci que, approximativement, deux cinquièmes de la population du Canada sont supportés par nos industries manufacturières. Ce que cela signifie, à comparer avec les exportations de produits bruts seules, peut être obtenu en jetant un coup d'œil sur le dernier recensement.

La valeur des produits bruts employés par nos ma-

nufactures était approximativement de $256,000,000, la valeur du produit manufacturé de $476,000,000. En d'autres mots, les industries de notre pays retiennent dans ses limites $220,000,000. En prenant les chiffres d'accroissement auxquels nous avons référé, ceci signifierait que, pour l'année que nous avons commencée, les manufactures du Canada sont une source de richesse pour le pays au montant approximatif de $400,000,000.

IMMIGRATION

A ce point, je désire signaler un fait relié à la politique d'immigration du Canada.

Le gouvernement de la Puissance, ainsi que les administrations provinciales, ont tous étudié la possibilité d'augmenter le flot de l'immigration dans notre pays, et ceci à bon droit. Mais, en faisant ceci, on a démontré la valeur du Canada comme pays agricole seulement, et l'opinion émise par quelques-uns de nos visiteurs les plus distingués, venus de la Grande-Bretagne au Canada durant l'année, a été que nous ne devons pas nous attendre à aucune immigration considérable dans un pays qui est représenté seulement comme un pays agricole. Si nous voulons diriger sur le Canada un courant régulier d'immigration tiré des centres industriels de l'Angleterre et du Continent, qui sont encombrés, il faut démontrer qu'il y a de nombreuses occupations où ces gens peuvent employer leur temps, que l'industrie et notre commerce, nos pêcheries et nos mines ont besoin de bras et qu'il y a de la place pour le talent varié. Mais je ne désire pas m'étendre sur ce sujet.

DE L'IMPORTANCE DE LA MANUFACTURE

Ce que je me suis efforcé à faire comprendre, c'est que le manufacturier, en Canada, n'est pas un monopoliste, volant les classes qu'il emploie, où ceux qui achètent de lui, mais dans la grande toile de grandeur nationale que nous tissons, il occupe une si large part que personne, sauf l'étudiant le plus enragé de la statistique canadienne, peut bien estimer. Dans mon opinion, nous avons le droit de nous attendre à ce que nos hommes publics, nos hommes d'État et notre presse, doivent abandonner l'esprit de parti dans les choses qui affectent vitalement le progrès industriel de notre pays, qu'ils doivent supporter en tout temps une politique qui a pour but le progrès commercial de notre pays.

Ceci peut se faire de différentes manières. D'abord, privément, en encourageant l'industrie indigène autant que possible. Par ceci, je n'entends pas de pratiquer une politique étroite, d'acheter seulement que ce que nous fabriquons, mais de cultiver l'orgueil national et la confiance dans nos propres produits, et un désir, à qualité égale, d'acheter ce qui est fait dans nos propres manufactures par nos propres ouvriers. L'intérêt personnel le dicte et justifierait cette partialité.

L'AIDE DES MUNICIPALITES

L'autre méthode est par l'aide de la politique publique. Ceci se fait de deux manières. D'abord, par l'octroi de boni aux industries par les municipalités et les villes, et deuxièmement, par la législation du tarif. Je crois qu'il n'y a pas de témoignage plus frappant en faveur de la valeur d'un établissement

industriel pour un pays, que ce désir qui semble se généraliser presque dans toutes les villes et les villages de notre Puissance de donner de l'aide à l'industrie, soit par des boni, soit par l'octroi de privilèges spéciaux aux industries qui emploieront des ouvriers et qui pourvoient des bonnes listes de paie. En ceci nous ne pouvons pas condamner trop fortement la folle rivalité de certaines localités qui les poussent à surenchérir sur les autres municipalités pour obtenir des industries déjà établies dans d'autres places. Des avantages obtenus de cette manière disparaissent presque toujours sous le résultat du mal occasionné. Nous devons déprécier la ligne de conduite qui fait qu'on obtient des avantages au détriment de son voisin.

LEGISLATION DES TARIFS

Une autre manière d'encourager le développement de nos industries c'est de le faire, non pas comme une question locale, mais au point de vue national et général par la législation de tarif. Je ne me propose pas d'en dire beaucoup sur ce sujet. Je crois que tous les hommes bien pensants du Canada, les hommes qui ont à cœur le progrès national respirent avec plus d'aise, du moment que les questions de tarif ne font pas partie du programme politique d'un parti. Je crois que je suis le porte-parole des sentiments des Canadiens en déclarant que dans une question aussi délicate et aussi sensible que le commerce, où tout dépend de la confiance mutuelle et la bonne foi, moins les questions de commerce deviennent la ligne de division entre les partis poli-

tiques, plus c'est à l'avantage du pays. Si ce n'était que, comme peuple, nous sommes jaloux des prérogatives du gouvernement, nous placerions toutes ces questions sous le contrôle d'une commission forte et impartiale.

Nous avons aujourd'hui ce que l'on peut, je crois, appeler un tarif assez juste et modéré, un tarif sur lequel aucune section de la communauté, qui a à cœur le bien-être général, peut prendre exception, car tous doivent admettre que dans un pays nouveau, le capital ne se placera pas dans les manufactures à moins qu'il existe quelqu'assurance qu'il ne sera pas noyé par des produits manufacturés de pays plus vieux qui produisent pour un marché plus étendu. La situation au Canada est frappante de ce côté-là, à cause de sa position géographique si contiguë à la grande République manufacturière au sud de nous. Sous un tarif pratiquement prohibitif, les établissements manufacturiers ont atteint des proportions colossales. Nous y sommes tellement rapprochés que plusieurs de leurs centres sont plus près des points de consommation au Canada que nos propres villes de Montréal et de Toronto. Nos patrons et modèles dans toutes les lignes sont identiques aux leurs et notre marché est convenable en tous points pour tout le surplus de leur production. Ceci et d'autres conditions, me poussent à me rendre positif dans la déclaration que même le plus libre-échangiste doit croire que nous sommes rendus justement assez loin, dans la direction du libre-échange, qu'il est possible, jusqu'à ce que l'accroissement de notre population nous ait fourni un marché local suffisant pour developper nos industries au niveau de la compétition.

RECIPROCITE

Ceci conduit à la question dont on parle tant, la question de réciprocité,—je veux dire la question dont on parle tant aux États-Unis ;—car je crois que ce cris ne reçoit pas grande sympathie au Canada dans le moment actuel. Sans essayer à soulever cette question, je crois que le sentiment au Canada, aujourd'hui, c'est que les États-Unis nous réciproqueront hors du commerce, (the United States will reciprocity us out of business). Pourquoi ce sentiment ? C'est parce que le peuple du Canada ressent que tout avantage substantiel lui serait contesté, tandis que tous les efforts seraient dirigés dans le but de leur ouvrir notre marché plus librement. Le peuple canadien n'est pas ignorant, il lit et il étudie. Il voit que nos importations des États-Unis, durant l'année dernière, étaient de $119,000,000, tandis que l'exportation de nos produits aux États-Unis, sans compter les métaux précieux, sont moins que $44,-000,000. Tandis que les États-Unis ont des grandes villes qui devraient être un marché pour nos produits agricoles, nous trouvons que nous avons importé plus que le double de leurs produits agricoles qu'ils ont importé des nôtres. Est-ce satisfaisant ? Non ; et, messieurs, je serais bien trompé s'il n'existait pas au Canada un désir prononcé de terminer cet arrangement si dissatisfaisant par lequel leurs marchandises obtiennent un accès facile à notre marché et que les nôtres sont pratiquement exclus des leurs. Le seul moyen pratique est l'adoption d'un autre genre de réciprocité que celui proposé par nos amis du Sud, à savoir : Un tarif de réciprocité, plaçant le nôtre au même niveau que le leur. Nos cultiva-

teurs voient que nous achetons pour $60,000,000 de marchandises manufacturées dont les deux tiers peuvent être faits au Canada. Tandis que ce vaste volume de production du labeur américain est acheté par nous, le producteur de produits alimentaires est pratiquement empêché de vendre ses produits alimentaires aux ouvriers américains qui produisent la marchandise que lui achète. On n'est pas lent à raisonner que si ces marchandises étaient faites au Canada, nos cultivateurs auraient à fournir toutes espèces de produits alimentaires pour nourrir une ville canadienne aussi grande et aussi populeuse que Toronto.

Les manufacturiers ne cherchent pas à fomenter le trouble, mais je suis confiant qu'avant que nous espérions obtenir une entrée favorable dans le marché des États-Unis, il nous faut prendre une attitude non pas défiante ni hostile, mais une position déterminée, mâle et d'un esprit national, et leur montrer que nous nous proposons de protéger nos intérêts d'abord et pour toujours.

Ceci me porte à croire qu'avant qu'il y ait aucun arrangement possible de réciprocité, nous devons adopter une échelle de droits contre leurs marchandises, qui aura le même effet sur les leurs que leur tarif a sur les nôtres, c'est le seul moyen possible de pousser les États-Unis à nous offrir des arrangements de réciprocité qui nous accorderont les bénéfices que notre peuple désire.

TARIF PREFERENTIEL

Il me faut maintenant parler d'un pays avec lequel nos relations commerciales ont été des plus agréables,

la Grande-Bretagne. Le premier tarif préférentiel, augmenté subséquemment de 33⅓ pour cent, a été tout un changement dans notre politique fiscale qui affectait plus nos manufactures que toute autre classe, et le fait qu'ils ont accepté ce changement sans protêt déterminé montre leur grande loyauté et leur dévouement à la Couronne d'Angleterre. Les manufacturiers ont compris que ce mouvement était fait dans le but d'améliorer le sentiment du peuple anglais envers le Canada, un sentiment que l'on avait eu l'espoir qui se reproduirait par une augmentation des achats de nos produits agricoles. Quoique un grand nombre de manufacturiers croyaient fermement qu'un sentiment de cette sorte n'influerait sur les affaires que d'une manière très légère, et tout en remarquant le fait que la Grande-Bretagne n'avait jamais exprimé des relations amicales envers les États-Unis, plus que dans le moment actuel, lors même que son tarif est aussi prohibitif qu'il soit possible de le faire, cependant ils n'ont pas protesté, reconnaissant que si cette ligne de conduite avait comme suite le développement d'un marché pour nos cultivateurs et qu'en même temps elle serait le moyen d'obtenir subséquemment des avantages substantiels dans les marchés des colonies sœurs et dans la Grande-Bretagne, nous aurions eu peu à regretter. En même temps je suis sûr que l'opinion des manufacturiers canadiens abonde dans le sens que le devoir du gouvernement canadien est de légiférer pour le Canada en premier lieu, et ensuite pour la Grande-Bretagne ; en d'autres mots, que la préférence devrait accorder au fabricant anglais un avantage substantiel sur son compétiteur étranger, mais

pas sur le Canadien, et que quand une industrie canadienne en souffrirait, justice lui soit faite promptement et d'une manière équitable. Ceci n'est que justice à rendre à ceux qui ont placé leurs capitaux dans ces industries particulières. Et je suis un de ceux qui croient que nous rendons les plus grands services à l'Empire auquel nous appartenons quand nous prenons les moyens de développer notre propre force et nos ressources au lieu d'obérer aucune section de notre peuple en donnant des avantages commerciaux à aucune section du commerce anglais. Nous recommandons fortement la politique de stabilité de législation de tarif, mais en même temps, nous croyons que de temps à autre on devrait donner une attention spéciale et complète à cette question afin que des mesures soient prises pour faire face aux difficultés qui peuvent avoir résulté du changement de conditions.

RECIPROCITE DE RELATIONS COMMERCIALES

En terminant cette référence aux questions de tarif, nous devons faire allusion au sentiment prononcé, qui, je crois, existe parmi les manufacturiers du Canada en faveur d'obtenir, si possible, une entente commerciale réciproque entre notre pays et les autres colonies sœurs, aussi bien qu'avec la Grande-Bretagne elle-même. Tout en reconnaissant les difficultés qui entourent l'obtention d'une chose aussi importante, ainsi que l'observance des règles imposées par la diplomatie, nous recommandons fortement au gouvernement d'avoir l'œil en permanence sur cette question et de prendre avantage de chaque occasion afin d'obtenir l'accomplissement de ce dési-

CONDITIONS GENERALES DU COMMERCE

Comme président de cette importante Association, c'est avec plaisir que je constate l'augmentation bienfaisante des exportations de notre pays. L'an dernier le chiffre total des exportations était de $177,-241,115, chiffre le plus élevé en aucun temps dans l'histoire du Canada. Nos exportations pour les trois mois, juillet, août et septembre, qui viennent de finir, se montent à $50,1[illegible]195, et de ces chiffres il me fait plaisir de constater une augmentation satisfaisante dans l'exportation de nos produits manufacturés, sur les chiffres de l'an passé pour la période correspondante. Le commerce d'exportation croissant confirme fortement mon opinion que l'activité sans précédent dans toutes les lignes de la manufacture et dans le commerce en général est saine et que jusqu'ici nous n'avons pas lieu de nous attendre à une dépression ou au calme. Les retours de nos banques indiquent la même chose. Dans le mois de septembre qui vient de finir, et pour lequel les retours ont été publiés, nous démontrons plusieurs nouveaux records dans la statistique des banques du Canada. Pendant ce mois la circulation totale, nette, s'est montée à $56,000,000, ce qui est au-dedans de $11,000,000 du pouvoir de circulation de toutes les banques du Canada.

ANNEXION DE TERRE-NEUVE

Comme manufacturiers, aussi, nous avons vu avec beaucoup de satisfaction l'intérêt se renouveler dans la question de confédération de Terre-Neuve avec le Canada. Quoiqu'un grand nombre d'entre nous ne

soient pas en position de discuter tous les aspects politiques de cette question, comme producteurs, nous saluerions avec joie l'incorporation de l'île de Terre-Neuve comme partie de la Puissance du Canada, l'amenant sous les effets de notre tarif et qui nous ouvrirait un marché qui jusqu'ici a été approvisionné par les États-Unis.

EDUCATION

Durant l'année passée il y a eu des indications de développement dans la manufacture qui ne sont pas apparus au dehors. Je crois qu'il n'y a pas en Canada d'hommes d'affaires plus au guet que parmi les manufacturiers. Je citerai, comme exemple, le grand intérêt qu'a pris notre Association dans la question de "l'Education plus élevée".

L'influence de l'Association est responsable pour sa [illegible]e part à créer un plus grand intérêt dans la vie industrielle de nos universités. L'École de Science Pratique, à Toronto, est maintenant partie intégrale de l'Université de Toronto et constitue la Faculté des Sciences appliquées. L'appropriation libérale du gouvernement de l'Ontario envers l'accroissement de l'École de Science Pratique et les efforts louables du ministre de l'Éducation de la province d'Ontario envers l'éducation technique est une marque de l'intérêt public envers l'éducation pratique. Des écoles d'entraînement manuel sont établies à différents points grâce à la libéralité de Sir W. C. McDonald, de Montréal, un membre de cette Association. C'est l'éducation technique et commerciale qui ont fait de l'Allemagne, une rivale dangereuse pour la Grande-Bretagne, et il est absolument néces-

saire qu'une action énergique soit prise afin de faire face à la compétition croissante des pays industriels comme l'Allemagne et les États-Unis, pays qui ont donné une attention spéciale à l'éducation pratique et théorique.

Une preuve que notre peuple veut s'instruire dans leurs professions respectives, c'est que au delà de 25,000 Canadiens reçoivent l'instruction pratique par la malle, des Écoles Nationales de Correspondance des États-Unis. Ceci indique que nos ouvriers ressentent le besoin d'une éducation plus pratique.

Des hommes capables, bien entraînés, sont aussi importants dans les affaires que dans les professions. La grande majorité des étudiants dans le passé se sont adonnés aux professions libérales, mais, si je puis en juger correctement, à l'avenir, une plus grande proportion se mettra dans le commerce. Pourquoi l'étudiant, s'il le désire, au lieu de se borner aux théories et aux conditions économiques des temps passés, ne se mettrait-il pas à l'étude et à la solution des problêmes d'aujourd'hui et de son pays? Les exigences modernes veulent que les hommes soient entraînés à la manipulation de grandes affaires, et choisir parmi les rangs pour l'exécution des petits détails. Il faut qu'ils soient capables d'organiser, de diviser le travail, saisir et comprendre l'opportunité, et nulle part ailleurs que dans les collèges de notre Dominion on ne peut plus aider les tendances libérales et larges de notre vie industrielle.

Le champ de l'industrie ne sera jamais rempli complètement, mais il offrira des récompenses au talent désirable.

Notre pays, il est vrai, offre de grands avantages

naturels, mais, sans le génie inventif et son application intelligente supportés par l'esprit d'entreprise et l'énergie, nous tomberons dans la balance des nations, car la loi de la survivance du plus doué est une loi qui ne change pas.

COMPTABILITE EXPERTE

Je désire appuyer sur la haute importance pour nos manufacturiers d'avoir des comptables experts à leur service. Dans nos bureaux, nous avons l'habitude d'avoir la meilleure aide possible pour tenir nos comptes, régler nos crédits et voir à notre finance, quoique souvent, trop souvent, cette aide n'est pas aussi capable et aussi entraînée qu'elle le devrait ; mais, dans une manufacture, où il faut traiter avec les matériaux, le temps, la machinerie, la perte, le gaspillage et l'usure, tout ceci représente de l'argent, on n'attache pas la même importance au labeur expert ; et en effet il est difficile d'obtenir les services de comptables experts qui peuvent suivre ces items avec précision et qui sont capables d'arriver à donner les prix coûtants, et ce correctement. Dans ces jours de concurrence excessive, c'est d'une haute importance que le manufacturier sache, à la fraction du sou, le coût de sa marchandise.

RAPPORTS DE LA NAVIGATION et du COMMERCE

Nous avons en même temps donné une attention spéciale afin de procurer aux membres des informations exactes sur le progrès des lignes qui les intéressent. Par l'entremise des représentations faites au gouvernement par notre Association, il a

été décidé de publier un rapport mensuel du mouvement de la navigation et du commerce en classifiant les exportations et les importations sous près de 1,400 titres. Ces rapports sont publiés à la fin de chaque mois et sont à la louange du département des Douanes qui les publie. Je recommande à chaque membre d'étudier ce livre bleu afin qu'il se rende compte personnellement, jusqu'à quel point son concurrent à l'étranger s'empare du marché canadien ; en même temps je désire louanger le gouvernement pour sa conduite prompte dans cette affaire.

Nous espérons aussi que dans les bureaux de notre Association, nous donnerons un soin tout spécial à la préparation des statistiques d'informations qui puissent être d'un avantage pratique à nos membres.

L'INDUSTRIE DES PRODUITS CHIMIQUES

Je désire porter à votre connaissance le succès qui a couronné nos efforts dans la formation d'une branche canadienne de la Société de l'Industrie des Produits Chimiques. Cette société importante, avec ses bureaux chefs en Grande-Bretagne, publie un journal rempli de renseignements de la plus haute importance pour toutes les classses de manufactures où le produit chimique joue un rôle. La formation d'une section canadienne, dont les membres se composent de fabricants pratiques et de chimistes enseignants de notre pays, permettra de discuter les questions qui peuvent affecter grandement le coût de production d'un grand nombre de lignes de marchandises canadiennes et d'utiliser diverses classes de matériaux de rebut. On doit con-

sidérer la formation de cette section comme un des faits importants liés aux travaux de l'Association pour l'an passé.

QUESTION DU TRAVAIL

Une autre question sur laquelle on doit s'attendre que je dise quelques mots, c'est la relation de notre Association et de nos membres avec la question du Travail et des Associations ouvrières du Canada. Au début, laissez-moi vous dire que notre Association n'a jamais eu aucun rapport avec la question du travail, comme association, que nous n'avons aucune organisation pour faire la guerre industrielle, et que dans le passé nos relations avec les associations ouvrières ont été des plus cordiales. Nous regrettons, cependant, les quelques grèves qui sont arrivées durant l'année passée et nous croyons qu'il est important qu'un effort se fasse dans le but de prévenir ces chicanes ruineuses, qui font du tort au patron et à l'ouvrier et qui causent des pertes considérables au public en général. La solution de cette situation est une chose difficile. Nous entendons parler souvent aujourd'hui de l'arbitrage obligatoire et de son opération en la Nouvelle-Zélande. Quoique cette question n'a jamais été discutée par cette Association, je suis sûr que les membres de cette Association verraient avec crainte toute législation hâtive à titre d'expérience. La grande difficulté qui entoure le choix d'arbitres impartiaux qui soient compétents à juger les questions au mérite et à la difficulté sérieuse de faire observer les jugements dans un pays comme le Canada, si près de la République manufacturière du Sud, devraient être une cause d'hésita-

tion. Les opinions exprimées relativement au fonctionnement de ce système dans la Nouvelle-Zélande sont variées et ne s'accordent pas et il faut remarquer que le bon fonctionnement de cette loi dans la Nouvelle-Zélande n'est pas une garantie de succès dans notre pays. La Nouvelle-Zélande est un pays séparé de son voisin par une navigation d'une semaine. C'est un pays isolé et ses problèmes administratifs ne sont pas en contact avec aucun autre pays. Ici, au Canada, cependant, la position est totalement différente. Nous sommes si près des États-Unis, et nos questions sont si identiques aux leurs que l'adoption ici de leur politique pourrait avoir des effets sérieux. Je crois donc que ce serait presque un malheur industriel si notre gouvernement adoptait une politique agressive tandis que son succès, pour ainsi dire, serait hautement spéculatif.

Cependant, il y a un ou deux points avec l'Union du Travail que nous devons déplorer. Un de ces points est la politique de quelques Unions de Travail, Internationales, qui ont déclaré la lutte industrielle au Canada à la suggestion d'organisations dont les quartiers généraux sont aux États-Unis et dont les intérêts sont entièrement opposés au progrès industriel du Canada. L'autre est cette tendance croissante de certaines unions qui réclament les privilèges de la réglementation du travail, ce qui signifie pratiquement d'enlever l'administration de ceux qui portent les responsabilités pour la donner à ceux qui n'en ont pas du tout. Le but de cette Association sera toujours d'aider à promouvoir la bonne entente entre le patron et l'ouvrier, et d'encourager nos membres à suivre une politique libérale envers

leurs ouvriers, mais la question du travail n'entre pas dans le cadre de nos travaux. Cependant, nous ne pourrions pas rester impassibles, si l'occasion se présentait qui empêcherait notre industrie canadienne.

LA QUESTION DU TRANSPORT

Mais pour venir à un nouveau sujet, il n'y a pas de question plus vitale pour nos manufacturiers que celle du transport, et nous prions le gouvernement de considérer minutieusement quels sont les meilleurs moyens d'étendre nos facilités de transport. A présent, il n'y a qu'une bien petite proportion des produits de nos fermes, de nos forêts, de nos mines et de nos manufactures qui trouve des consommateurs à l'étranger par l'entremise de notre commerce canadien. Nous demandons au gouvernement l'encouragement des expéditions par la voie des ports du Canada, et avec ceci, l'encouragement de la construction de marine canadienne. Il n'y a pas d'industrie qui requiert les produits d'un aussi grand nombre de classes comme la construction des navires, et une politique agressive dans ce sens se recommande par elle-même à l'attention de tout le peuple canadien.

EXPOSITIONS

Nous désirons en même temps louanger le gouvernement à cause de l'intérêt actif qu'il a pris durant les années passées en aidant le commerce canadien d'exportation au moyen des magnifiques expositions faites à Glasgow ainsi qu'à l'Exposition Pan Américaine. Les dépenses faites à ces deux expositions se repaieront plusieurs fois au Canada pendant les années prochaines.

MEMBRES ET INFLUENCE

Il me faut maintenant dire quelque chose sur l'Association, dont j'ai l'honneur d'être le président, pendant l'année passée.

Nous avons commencé l'année dernière avec une liste de 342 membres et j'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que nous commençons l'année avec au-delà de 825 membres. Cette augmentation dans le nombre élargit l'influence de notre Association, qui continue à attirer les membres par la manière vigoureuse et agressive avec laquelle elle traite toutes les questions qui intéressent les manufacturiers. Nous pouvons réclamer à juste titre que nous représentons l'opinion publique de l'industrialisme dans sa plus grande latitude.

La considération sérieuse donnée par nos législateurs aux suggestions faites par notre Association, nous donne de la force et de l'influence. Notre liste de membres qui augmente, nous donne les fonds nécessaires pour poursuivre l'ouvrage avec énergie, et pour nous permettre d'employer des gens compétents, dont le temps est employé exclusivement dans l'intérêt de nos membres, ainsi que pour se pourvoir des bureaux spacieux et bien aménagés. Je dois ici rendre témoignage, d'après mon observation personnelle, à la somme de temps dévoué ainsi qu'au travail de grande valeur qui a été accompli par l'Exécutif et les autres comités de l'Association, dont les services volontaires sont inappréciables pour leur esprit de dévouement, d'intérêt et d'attachement à l'Association. Les rapports de différents comités, qui sont maintenant par devers nous, nous donneront une idée de la somme de travail entrepris et accompli.

BUT GENERAL DE L'ASSOCIATION

Le but général de l'Association, surtout et d'abord, est de rendre service à notre pays d'une manière loyale et fidèle, et, en tant que cela peut se faire, de s'aider les uns les autres à promouvoir nos industries manufacturières et, suivant nos clauses Nos 1 et 2 des règlements :

1. D'obtenir par tous les moyens légitimes l'aide de l'opinion publique et de la politique du gouvernement en faveur des industries de notre pays et de promouvoir les entreprises manufacturières canadiennes ;

2. De permettre à ceux qui sont engagés dans toutes les branches d'industrie canadienne d'agir de concert, comme un corps uni, lorsqu'il est nécessaire d'aider une industrie particulière ou toute l'Association.

C'est aussi notre but d'harmoniser les vues de nos manufacturiers de toutes les parties de la Puissance. Nous devons nous rencontrer avec un esprit conciliateur afin d'obtenir le but de l'Association et de s'unir dans ce but. Dans toutes les transactions, nous ne cannaissons pas de parti : l'Association ne reconnaît ni politique, ni partisans, et elle dévoue toute son énergie à l'avancement des intérêts industriels du Dominion.

ORGANISATION

Notre Association est maintenant parfaitement organisée. Nous avons un Comité Exécutif Central, avec des représentants de chaque section de la Puissance ; nous avons aussi des branches locales et provinciales qui sont organisées pour étudier les ques-

tions d'intérêts locaux et municipaux. Nous avons aussi divers comités qui donnent leur attention spéciale à l'étude des questions importantes qui leur sont soumises. L'association a absolument rien à faire avec les prix et les combinaisons qui affectent les prix, mais n'a pour but que d'agir ensemble pour démontrer la direction de l'opinion industrielle canadienne et pour promouvoir les intérêts manufacturiers de notre pays.

COMITE DU TRANSPORT

Notre comité des Chemins de Fer et du Transport a de l'ouvrage très important par devers lui. Quoique notre but n'a pas été de constituer ce comité en un comité de griefs, il est arrivé que de temps à autre, nous avons pu faire ajuster certains griefs qui autrement n'auraient pas été écoutés.

COMITE DU PARLEMENT

Notre comité du Parlement a aussi de l'ouvrage par devers lui. Nos grands intérêts financiers, nos intérêts de transport ainsi que nos autres intérêts sont représentés à Ottawa par des agents capables et bien qualifiés à exposer les vues de ces intérêts importants à nos députés. Les manufacturiers du Canada devraient être représentés par quelqu'un capable de donner des informations correctes aux membres du Parlement, afin qu'ils puissent traiter les questions affectant les industries du Canada et connaître à fond notre côté de la question, ce qui n'a pas toujours été fait précédemment.

COMITE DU TARIF

Le comité du Tarif cherche à prendre une position désintéressée aux diverses demandes faites par nos membres dans le but de faire des changements dans le tarif. Il s'efforce à réconcilier les intérêts des différentes classes de fabricants et à arriver à une base qui sera satisfaisante aux divers intérêts. Leur travail est d'une valeur considérable et de temps à autre a été d'une grande aide au gouvernement.

COMITE D'INFORMATION COMMERCIALE

Notre comité sur les informations commerciales a été organisé dans le but de faire des recherches sur certaines questions affectant les intérêts des manufacturiers, le développement de notre commerce d'exportation et autres chefs importants.

LE COMMERCE D'EXPORTATION ET "L'INDEX COMMERCIAL"

Je désire porter à votre connaissance l'importance du travail entrepris par l'Association en rapport avec notre commerce d'exportation. L'an passé, nous avons publié le " Canadian Trade Index ", lequel est un guide d'adresses classifiées des membres de notre Association, dans les langues anglaise, française et espagnole. 15,000 copies ont été distribuées, donnant ainsi de la publicité à nos membres, à leurs produits les uns aux autres, ainsi qu'aux acheteurs hors du Canada. On ne peut pas concevoir la somme de bien que ceci va faire, car dès à présent des centaines de demandes ont été adressées à ce bureau comme résultat, et plusieurs maisons

nous ont rapporté que de nouvelles relations commerciales ont été ouvertes par l'entremise de cet ouvrage.

Nous avons nommé des correspondants dans différents pays étrangers afin de nous tenir au courant de ce qui s'y passait ayant trait aux affaires. Nous avons annoncé dans les journaux étrangers que nous fournirions toutes les informations ayant trait au commerce du Canada et chaque courrier nous apporte des demandes d'information pour diverses classes de marchandises. Celles-ci sont transmises à nos membres par des bulletins spéciaux et publiées ensuite dans le "Industrial Canada".

INFORMATION GENERALE

Dans les bureaux de l'Association nous gardons, autant que possible, une liste complète des tarifs des douanes des pays étrangers, des tarifs de fret, etc., etc., pour l'usage de nos membres. Nous avons une exposition de divers produits des pays étrangers qui peuvent s'importer dans le Canada, ainsi que la classe de produits manufacturés qu'ils peuvent acheter. Nous nous sommes entendus pour obtenir des rapports confidentiels sur le status commercial des maisons étrangères, à un prix minime. Comme résultat de ce travail, je puis vous annoncer que plus de quarante maisons ont pu s'entendre pour la vente de leurs marchandises hors du Canada et ce par l'entremise directe de l'Association.

MEMBRES DEFUNTS

En terminant, je dois faire mention de la brèche que la mort a faite dans nos rangs l'an dernier. Les

décès sont nombreux et nous avons de temps en temps annoncé la mort de nos membres dans presque toutes les provinces de la Puissance. Je mentionne spécialement les tristes circonstances qui entourent la mort d'un de nos membres les plus estimés, un de ceux qui devaient prendre une part active à l'occasion de notre assemblée annuelle. Je veux faire allusion à M. Walter E. H. Massey, président de la compagnie Massey-Harris de Toronto, un de nos membres les plus dévoués, et vice-président de la Section des Instruments Aratoires de notre Association. Le Canada perd, dans la personne de M. Massey, un de ses hommes les plus entreprenants.

CONCLUSION

Comme Canadiens, nous sommes, à juste titre, orgueilleux de notre pays, et impressionnés par les vastes possibilités de l'avenir, toutes variées et toutes grandes qu'elles puissent être. Personne ne peut traverser de l'Atlantique au Pacifique sans être impressionné de sa grandeur et de son avenir, et plus que cela, lorsque nous réalisons que la ligne de voyage borde la limite sud et qu'au nord de cette limite il existe un territoire plus riche et plus beau, d'une étendue énorme, presque inconnu au cultivateur, à l'éleveur d'animaux, au mineur et au commerce de bois et qui contient tous les élements d'une prospérité future dans toutes les lignes d'industrie commerciale.

Cela fait du bien que de voir nos manufacturiers venir de tous les points du Canada pour se rencontrer, se connaître, apprendre les idées des uns des autres et bénéficier de l'expérience de chacun. Que chacun travaille pour l'Association afin que l'Associa-

tion travaille pour chacun. C'est une valeur pour le grand manufacturier comme pour le plus petit. Nous devons toujours conserver par devers nous l'importance de produire pour nous-mêmes, manufacturer pour nous-mêmes et transporter pour nous-mêmes et ce dans la plus grande étendue des exigences de l'avenir. Passez en revue n'importe lequel de nos établissements industriels d'aujourd'hui, regardez en arrière, dix, vingt, et trente ans, observez leurs petits débuts, tracez leur croissance et qui de vous peut dire qu'ils ont atteint leurs limites? qui peut nier la grande opportunité qui vous envisage? Il y a un vaste champs dans toutes les directions ouvert à l'entreprise de notre peuple. Nous sommes plus intéressés dans notre avenir que dans notre passé. Alors ayons de l'espoir, acceptons la pleine mesure de nos respons..bilités, portons avec nous en tout temps ce qui est plus puissant que l'argent, à savoir: "l'honneur commercial qui nous apporte le crédit". Ce serait une injustice à faire aux membres de cette Association, ainsi qu'à votre estimable secrétaire, si j'oubliais de signaler son attachement loyal à vos intérêts. La position enviable de l'Association est due largement à son travail persévérant et intelligent.

En concluant, je dois vous exprimer mes sentiments de gratitude pour l'association agréable dont j'ai joui avec vous, et je vous remercie pour l'aide solide et désintéressée que vous m'avez donnée. Je considère les derniers quinze mois comme étant la période de ma vie la plus agréable et la plus profitable.

